

MEUSE

Avis de KO dans les finances publiques

Une trentaine d'agents des finances publiques étaient mobilisés à Bar-le-Duc afin d'exprimer leur mécontentement face à « un plan social qui frappe les finances publiques ». Entre impuissance vis-à-vis des usagers et mal-être au travail, les raisons de la colère ont été exposées au directeur départemental.

Le directeur départemental des finances publiques Jean-Bernard Gossot a eu beau venir échanger avec la trentaine d'agents mobilisés devant les locaux de la direction départementale à Bar-le-Duc, rien n'effacera les réorganisations de services, les fermetures de trésoreries et les suppressions de postes dans leur esprit. Quatre nouvelles suppressions de poste auxquelles viennent s'ajouter 85 autres depuis dix ans : le mal est fait.

Durant une heure, agents syndiqués et non syndiqués ont exprimé leur colère, leur désarroi face aux usagers qu'ils estiment ne plus pouvoir « soulager » correctement.

Dégradation des conditions de travail, mal-être, manque de sens dans les missions, inquiétude et incompréhension : voici ce qui constitue le creuset d'une

mobilisation qui n'est pas inédite sur le département. « Il y a vingt ans, l'usager était au centre de nos missions », se désolent encore Agnès Creusat, de la CGT finances publiques...

Des usagers pénalisés ?

Depuis, que s'est-il passé ? Justifiés par la numérisation, 89 emplois ont été supprimés. De nombreux trésors publics ont baissé pavillon, à l'instar de ceux de Saint-Mihiel ou Étain depuis le début de l'année civile.

Le service des impôts des entreprises de Verdun a lui aussi été supprimé. Fâcheux quand on sait que l'accompagnement des entreprises a été une mission prépondérante de la direction départementale des finances publiques durant la pandémie.

Au niveau national, 45 % des implantations de proximité ont été supprimées ces vingt dernières années. Dans un département rural comme la Meuse où la fracture numérique ne s'est pas encore résorbée, les conséquences affectent directement les usagers.

« On nous répond que 17 000 personnes ont été reçues en 2021. Mais ont-elles eu les réponses qu'elles escomptaient ? Et combien

n'ont pas été reçues ? », s'alarme Matial Beck, délégué régional Solidaires finances publiques.

« Si on ouvrait tous les jours comme c'était le cas avant, on pourrait recevoir plus de monde », s'indigne un autre agent mobilisé ce jeudi qui narre une journée type de travail entre mail, téléphone et accueil des usagers en présentiel à cadence accélérée.

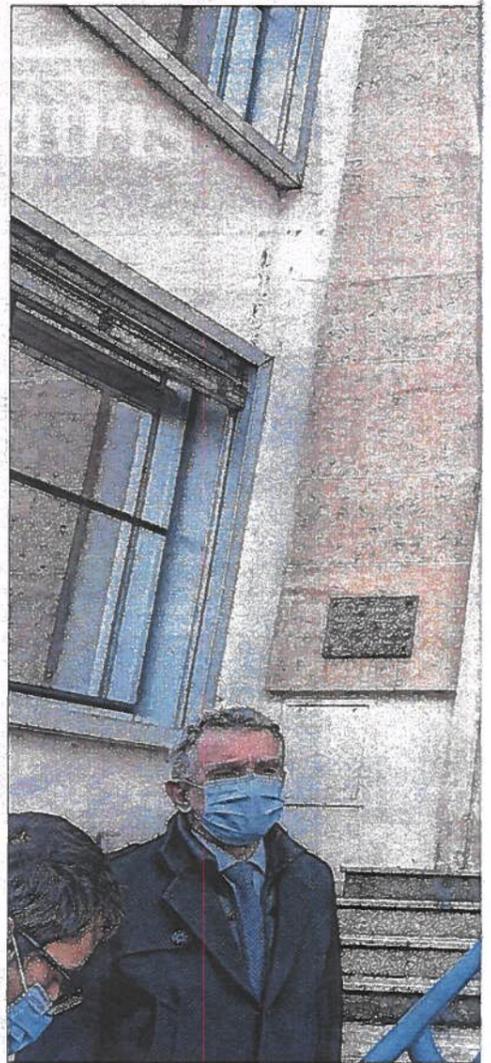
Un manque de sens

Ancienne cadre des finances publiques et spécialiste des enjeux liés à la fiscalité, la députée du Nord meusien Émilie Cariou, ex-LREM, est venue témoigner de son soutien aux agents mobilisés du jour.

Au-delà des missions dévolues de service public, elle fait état d'une exaspération des agents, d'une « haine grandissante vis-à-vis des hiérarchies » qu'elle constate au gré des rencontres dans ses permanences. « Vous évoquez ici la perte de sens de votre travail. C'est le cas partout en France », adresse-t-elle aux agents mobilisés.

Dans un secteur qui a perdu de son attractivité, les agents accusent une baisse de salaire de 25 % en 10 ans selon la députée. Construire une confiance en l'égalité de l'impôt, lutter contre la fraude fiscale sont autant d'enjeux cruciaux pour garantir la performance des services publics à l'avenir. Mais aujourd'hui, « le travail est bâclé ! C'est le sentiment des agents ! », assène Eve Cultot, secrétaire départementale de Solidaires finances publiques Meuse, à son directeur qui les quittera après une heure d'échange. Sans réellement avoir calmé leur colère...

Jean-Baptiste MARTIN



84,8

Au 12 novembre 2021 (dernière situation connue à ce jour), 84,8 % des foyers fiscaux meusiens ont opté pour la déclaration des revenus en ligne. Ils n'étaient que de 56,19 % en 2018. La direction départementale des finances publiques souligne l'incidence de la déclaration automatique sur le taux de dématérialisation. 47,25 % des foyers demeurent non-imposables.



Émilie Cariou. Photo ER/Jean-Baptiste MARTIN

Aides aux entreprises : « C'était un peu nouveau »

Le directeur des finances publiques en Meuse Jean-Bernard Gossot l'affirme : malgré la réduction d'effectifs, « la totalité des missions ont été menées à bien ». Y compris, l'accompagnement des entreprises durant la pandémie avec le fonds de solidarité. « C'était un peu nouveau », note le directeur. Il tient à saluer l'engagement de l'ensemble de ses équipes à ce sujet, ajoutant que « tout a été parfaitement bien assuré ». Durant deux ans, 3 254 entreprises meusiennes ont été accompagnées. Au total, elles ont bénéficié de 45 millions d'euros d'aides. Les services s'assurant qu'elles étaient en droit d'y bénéficier. Néanmoins, la mutualisation annoncée des services d'impôt aux entreprises (SIE) avec ceux d'autres départements n'est pas de nature à rassurer les syndicats : « On ne servirait plus à rien pour les entreprises meusiennes ».

QUESTIONS À

Émilie Cariou, député (ex LREM) de la deuxième circonscription de la Meuse.

« Un euro investi dans la fraude, ça rapporte à l'État »

La direction générale des finances publiques semble être particulièrement affectée par les suppressions de postes et la Meuse en paie un lourd tribut...

La DGFIP a le plus donné durant les vingt dernières années. En Meuse, ça fait 89 postes en moins. Ce qui est lourd pour un département rural comme la Meuse. À l'époque, c'était justifié par la numérisation. Mais là, ce sont des postes de chargé de contrôle et de gestion des dossiers qui sont supprimés. Cela pose un gros problème d'accès au service public.

Vous semblez véritablement inquiète par ces décisions ?

Oui, d'autant que les contrôles sont en bais-

se. Quand je vois le nombre de contrôles fiscaux effectués cette année, je n'ai pas de quoi être fière. Il y a deux points : la programmation des contrôles et les contrôles en eux-mêmes. Ils n'avaient pas baissé jusque-là. Maintenant, il y a un problème de couverture du tissu fiscal. J'ai été en charge de rapports sur la fraude fiscale. Je n'ai eu cesse de dire qu'il y a besoin d'agents, de former des agents sans quoi on ne peut pas lutter contre cette dérive. On ne peut plus supprimer des postes dans les missions régaliennes de l'État.

Est-ce que vous pensez que ça peut amener un désaveu des contribuables vis-à-vis de la fiscalité ?

Les Français adhèrent globalement à l'impôt. Mais ils ne supportent pas l'injustice fiscale ! Et à raison ! Pour ceux qui échappent à l'impôt... c'est un complexe. C'est un processus long et complexe. J'ai fait partie de ceux qui ont fait sauter ce qu'on appelait le verrou de Bercy. Mais il manque les moyens d'appliquer les lois. Le parquet national financier le dit : nous manquons d'expertise. Même la police manque d'experts, ça a été souligné par tous les rapports de la Cour des comptes ! Aujourd'hui, un euro qu'on investit dans la fraude fiscale, ça rapporte à l'État. C'est un service public qui finance tous les autres.

Propos recueillis par J.-B.M

MEUSE

Rédactions

Bar-Le-Duc
31 Place Reggio
03 29 79 40 36
lerredacbar@estrepUBLICAIN.fr

Verdun
65 rue Mazel
03 29 86 12 49
lerredacver@estrepUBLICAIN.fr

Retrouvez-nous également sur facebook
www.facebook.com/lestrepUBLICAINbarleduc/
www.facebook.com/lestrepUBLICAINverdun/

ALERTE INFO

Vous êtes témoin d'un événement, vous avez une info. Contactez le

0 800 082 201 Service & appel gratuits
ou par mail à lerfilrouge@estrepUBLICAIN.fr

Pour vous abonner : lerabonnement@estrepUBLICAIN.fr

0 809 100 399 Service gratuit + prix d'appel



Une trentaine d'agents des finances publiques étaient mobilisés ce jeudi à Bar-le-Duc. Photo ER/Jean-Baptiste MARTIN

Maisons France service : la fausse bonne idée ?

En complément des possibilités existantes pour obtenir des renseignements ou payer ses impôts et autres factures du quotidien (crèche, restauration scolaire), les Maisons France services peuvent venir en aide aux usagers. Dans le département, il existe « quinze lieux pour obtenir ce qu'on appelle un renseignement de premier niveau », explique Jean-Bernard Gossot. Par ailleurs, des agents des finances publiques peuvent être amenés une fois par mois, à raison d'une demi-journée, à assurer des permanences s'il y a des demandes de rendez-vous prises par des usagers.

Toutefois, pour la CGT finances publiques et Solidaires finances publiques, la donne n'y est pas. Les personnels de ces structures ont beau être formés à concours d'une journée « sur les sujets fiscaux », cela ne suffit pas. « Ce n'est pas en une journée de formation qu'un agent France service sous payé (sic) va connaître la fiscalité de France et de Navarre », fulmine Martial Beck de Solidaires finances publiques...

Lutter contre la fraude fiscale : une priorité



Un sentiment d'injustice fiscale mine l'adhésion à l'impôt. Photo ER/Jean-Baptiste MARTIN

Un sentiment d'injustice fiscale qui mine l'adhésion à l'impôt. La formule consacrée par le Président de la République, Emmanuel Macron, a forcément beaucoup d'échos pour la direction départementale et les agents des finances publiques de la Meuse pour qui, les missions « permettent l'égalité de chacun devant l'impôt. Il faut garantir une égalité d'accès », affirme Agnès Creusat, déléguée CGT finances publiques. Il s'agit d'expliquer, convaincre encore « au demeurant que les impôts garantissent la bonne tenue des services publics (santé, école, transports...) ».

Baisse des moyens : quelles conséquences ?

Pour cela, chacun, dans ses missions, se mobilise contre la fraude fiscale, l'optimisation à outrance qui en devient frauduleuse. « La mission de contrôle est une des priorités », assure Jean-Bernard

Gossot qui dresse un état des lieux sur le département.

S'il concède que le territoire « n'est pas le plus concerné par la fraude internationale intergroupes », il a toutefois des comportements frauduleux. On a mis en place des éléments comme la data pour être plus sélectifs, plus ciblés. On a une équipe dite de vérification pour les contrôles. Et ce n'est pas le cas de tous les départements ». Et de prévenir que ses services « sont très présents sur les contrôles » et qu'une diminution des moyens n'entraîne pas une diminution des contrôles.

Pour autant, la députée anciennement apparentée LREM, Émilie Cariou, observe une baisse au niveau national (lire par ailleurs). « Aujourd'hui, on tape sur le contrôle fiscal. Je me pose la question des répercussions sur les recettes publiques. »

J-B.M

L'info décryptée

« On fait mieux qu'avant en matière de proximité »

L'intersyndicale des finances publiques se mobilise pour dénoncer, entre autres, les 89 suppressions de poste qui ont eu lieu dans la Meuse depuis 10 ans. Cela génère-t-il de l'inquiétude dans vos services ?

Les suppressions de poste depuis 10 ans répondent aux efforts demandés par l'État. La sécurité, l'éducation et la santé sont des priorités et il y a une priorisation dans le financement des mesures. Il est normal quelque part que les syndicats s'inquiètent des suppressions de poste. Mais je tiens à rappeler que ces suppressions sont moins significatives que ce qui était demandé et que la totalité de nos missions ont été mises en œuvre.

Les suppressions de poste s'accompagnent de la fermeture de plusieurs centres. N'y a-t-il pas une dégradation de l'offre de service publique ?



Jean-Bernard Gossot, directeur départemental des finances publiques de la Meuse. Photo ER/Jean-Baptiste MARTIN

Les services ont tout d'abord été rassemblés pour qu'ils soient plus robustes pour faire face à l'essentiel de nos missions. La question à laquelle il faut répondre est : « Est-ce que la suppression d'emplois, avec une réorganisation de la proximité, dessert nos missions ? » Et là, la réponse est non. Les quatre grands services (Bar-le-Duc, Verdun, Montmédy et Commercy) ont été consolidés depuis le 1^{er} janvier. Il faut identifier les besoins des usagers et c'est ce que nous avons fait pour un meilleur service de proximité.

Quels sont ces besoins et comment l'offre de proximité peut-elle être garantie par la fermeture de plusieurs trésoreries comme celles de Saint-Mihiel ou Étain ?

Quelles sont les raisons qui amènent l'utilisateur à avoir besoin de nous ? Il vient déclarer ses impôts, les payer ainsi que les factures du quotidien. On remarque que 97 % ont un besoin d'accueil - même si ça varie selon le profil des usagers - et qu'ils utilisent beaucoup les services en ligne. Sur l'année 2021, on a traité 15 000 courriels de particuliers. Ce qui est colossal à l'échelle de la Meuse. Pour ceux qui ne souhaitent pas communiquer par courriel, ou se déplacer, on a le téléphone. Là, plus de 30 000 appels ont été traités. On a trois services dédiés car même si Commercy a fusionné administrativement avec Bar-le-Duc, il existe réellement. On a les capacités de faire face et il y a une proximité réelle selon moi.

Un des griefs est justement cette absence de proximité pour les usagers...

Cette question est essentielle et il y a un investissement important en Meuse. On nous dit qu'il y a moins de proximité mais c'est tout à fait l'inverse ! Il y a quinze lieux en Meuse, avec les Maisons France services, qui permettent d'avoir des renseignements de premier niveau. Les conseillers n'ont pas accès aux dossiers car il y a une confidentialité mais ils peuvent donner des renseignements pour ouvrir un compte par exemple. Pour les personnes éloignées et qui ne veulent payer qu'en espèces, on a un accord avec les buralistes pour les paiements. Aujourd'hui, nous avons 43 points de paiement sur 27 communes en Meuse contre neuf auparavant. C'est compliqué de faire comprendre qu'il y a moins de proximité. En toute objectivité, on fait mieux qu'avant pour les usagers.

Propos recueillis par Jean-Baptiste MARTIN